

Décision

Générale

colonial

Décision n° 33-409-1930 Affectation

n° 33-409-1930

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
2 décembre 1930

Numéro JO
n° 409 du 31/12/1930

Date du numéro
31 décembre 1930

TEXTE INTÉGRAL

le pharmacien lieutenant Auffret, des troupes coloniales, désigné pour servir en activité hors cadres à la Côte française des Somalis et débarqué à Djibouti le 11 novembre 1930, est chargé de la pharmacie et des laboratoires. Il aura droit aux indemnités prévues au budget, à compter du 12 novembre 1930, date de sa prise en service